



Edito du Président : Un an, et déjà acteur métropolitain

Installé en septembre 2016 par le Président Philippe Briand, le conseil de développement (CODEV) de Tours Métropole Val de Loire (TMVL) s'est immédiatement mis au service du projet métropolitain, contribuant ainsi à porter une parole, un regard et des contributions citoyennes dans le débat intercommunal.

Encore mal identifié, parfois incompris, le CODEV est une assemblée de bénévoles, 116 pour le CODEV de TMVL, composée d'acteurs économiques, représentants associatifs, partenaires sociaux, consulaires, universitaires ou encore simples citoyens, qui se réunissent pour débattre et apporter leur regard sur les politiques ou projets du territoire de la métropole. Chacun des membres mobilise sa créativité au sein d'un espace de liberté, pour « travailler pour le territoire ». Les conseils de développement ne sont pas des lieux de contre-pouvoir ou de contestation, ce sont des lieux où l'ingénierie citoyenne, dans un climat apaisé, propose un regard alternatif pour éclairer la décision publique. Il ne s'agit ici ni de démocratie directe, ni de démocratie du « clic », mais de démocratie participative. Et celle-ci doit se donner le temps de l'apprentissage pour prendre le temps de construire une parole collective.

Dans son rapport sur la démocratie permanente, le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional du Centre Val de Loire (CESER) recommande de renforcer le tandem entre le CESER et les CODEV. Il en appelle à une concertation en amont avec les citoyens, gage de plusvalue de la décision politique. Le CODEV de TMVL partage cette approche, et se réjouit, au terme de la 1ere année de travaux, d'avoir pu approcher des politiques métropolitaines aussi concrètes et stratégiques que la politique de l'habitat, le schéma touristique, le risque inondation ou encore d'avoir pu s'autosaisir sur des thématiques nouvelles pour la métropole comme la vie étudiante ou encore l'ouverture des données publiques dans une perspective territoriale et non seulement institutionnelle.

La première année du CODEV est une année de mise en jambe, qui a été néanmoins très productive. Les chiffres sont éloquents : 10 ateliers, réunissant en moyenne 8 à 16 personnes, 81 réunions d'ateliers, 5 séances plénières, 7 avis adoptés à l'unanimité.



Si démocratie participative se confond souvent avec démocratie de proximité, il convient ici de lever deux ambiguïtés : le CODEV ne se substitue pas aux instances communales de démocratie participative, même s'il aspire à collaborer avec elles. C'est notamment ce dont il sera débattu lors de nos 1ères rencontres le samedi 27 janvier à Tours Métropole. A l'inverse, plus le territoire s'intercommunalise, plus les habitants sont éloignés du centre de décision des politiques métropolitaines. Il s'agit donc bien de faire émerger une démocratie intercommunale à laquelle, en a qualité d'organe participatif, le CODEV peut contribuer.

Mais le rôle du CODEV ne s'arrête pas aux frontières de la Métropole. Si une métropole se caractérise par sa capacité de rayonnement voire de ruissellement sur ses territoires voisins, son CODEV peut contribuer à tisser des liens complémentaires dans cette diplomatie métropolitaine avec les CODEV du département mais également au-delà. La mutualisation de certaines thématiques ne peut qu'enrichir le débat public.

Aujourd'hui, environ 200 CODEV existent en France, et il devrait s'en trouver 500 de plus, dès lors que tous les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20.000 habitants auront procédé à leur création en vertu de la loi NOTRe. Il est temps de compter les CODEV comme une force vive et contributive, des acteurs du débat public, mais aussi des lanceurs d'idées ou d'alerte. La démocratie représentative doit pouvoir, sans réticence et sereinement, agréger l'énergie de l'ingénierie d'usages des citoyens.



Marie Gassie, vice-présidente du CODEV,
Philippe Briand, Président de Tours Métropole et Loïc Vaillant, président du CODEV.

<u>Séance d'installation, septembre</u> 2016



Un conseil de développement est mis en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public.

Le conseil de développement s'organise librement. Et l'établissement public de coopération intercommunale veille aux conditions de bon exercice de ses missions.

Le conseil de développement est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'établissement public de coopération intercommunale. Il peut donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre.

La composition du conseil de développement est déterminée par délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale. Les conseillers communautaires ou métropolitains ne peuvent être membres du conseil de développement. Les fonctions de membre du conseil de développement ne sont pas rémunérées. A Tours Métropole, le CODEV est constitué en 7 collèges. Il est composé pour moitié de membres désignés par Tours Métropole (corps intermédiaires et personnes qualifiées) et pour moitié de volontaires issus d'un appel à candidature citoyen : habitants, représentants d'associations, entrepreneurs, universitaires, etc...

Structure légère, pour garder en agilité, le CODEV est présidé par Loïc Vaillant et Marie Gassie, vice-présidente. Il fonctionne avec une équipe d'animateurs d'ateliers qui se réunissent une fois par mois en déjeuner de travail pour fixer les orientations des travaux. Lorsque l'atelier arrive au terme de sa mission, il est dissout. Une petite équipe administrative de 2 équivalents temps plein est installée dans les locaux de Tours Métropole, lesquels accueillent également les ateliers de travail et les séances plénières.



4 missions dans lesquelles se reconnait le CODEV de TMVL ont été formalisées à l'issue d'un sondage au sein de tous les conseils de développement par la coordination nationale des conseils de développement. Ce sondage a été réalisé à l'occasion des rencontres de Grenobles les 7 et 8 novembre 2017 organisées par Grenoble Métropole et la CNCD : les métropoles à l'écoute des territoires. Le CODEV de TMVL y a été représenté par son président.

1ère mission

Porteur de paroles et d'expertises citoyennes

2^{ème} mission Animateur du débat public

3ème mission

Animateur du dialogue avec les instances participatives des territoires voisins

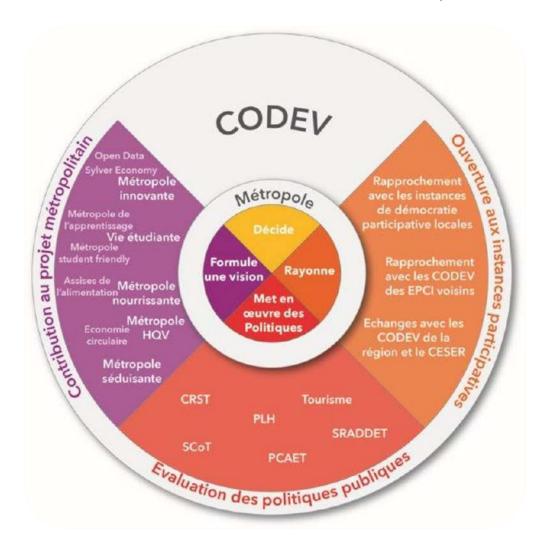
3ème mission ex aequo Lanceur d'alerte sur des sujets sociétaux



Karine Litschi, assistante administrative, Félix Gaulandeau, chargé de mission en apprentissage et Florence Fresnault, directrice du CODEV.



Comment s'articulent le CODEV et sa Métropole ?



S'il est bien un principe sur lequel le CODEV ne transige pas, c'est bien sa position autonome pour s'exprimer librement, soit que la Métropole l'ait saisi ou qu'il se soit autosaisi. Mais cette liberté de ton et de position ne doit pas entrer en opposition avec les instances représentatives de la Métropole. Le CODEV a le pouvoir d'expression mais pas de décision. Il ne se pose pas en contre-pouvoir mais bien en instance alternative, porteuse d'un autre regard, afin d'enrichir la réflexion des élus et des services.

Les 2 axes de collaboration avec la Métropole portent sur la contribution au projet métropolitain et l'évaluation citoyenne des politiques publiques. A ces 2 axes, s'ajoute la volonté du CODEV de contribuer, aux côtés de la Métropole, à développer une « diplomatie »



métropolitaine, avec les CODEV du département et au-delà, mais également avec le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional du Centre Val de Loire avec lequel il partage des travaux communs. Enfin, parce que la démocratie participative ignore les frontières institutionnelles, le CODEV tend la main aux instances participatives communales identifiées sur le territoire des 22 communes.

Les rencontres régulières entre Loïc Vaillant, président du CODEV, et Philippe Briand, Président de la Métropole, permettent de discuter des sujets de saisine mais également des sujets sur lesquels l'auto-saisine du CODEV est envisagée.

Par ailleurs, une rencontre annuelle entre le bureau de la Métropole et le CODEV est organisée en séance plénière. Une charte de bonnes pratiques a été mise en place entre le CODEV et la Métropole pour réguler les relations avec les élus mais également avec les services. Elle traduit la volonté de la Métropole et de son CODEV de favoriser la fluidité des informations nécessaires à la réflexion du CODEV mais également de permettre une itération constructive entre la Métropole et le CODEV. C'est ainsi que pour construire ces avis, le CODEV est amené à inviter élus et services selon les thématiques traitées mais également toute les personnalités extérieures susceptibles d'apporter un éclairage supplémentaire aux travaux.

Les avis adoptés en séance plénière sont adressés au Président de la Métropole qui procède ensuite à leur analyse afin d'apporter le cas échéant des réponses ou explications aux interrogations ou avis formulés par le CODEV.







Les ateliers du CODEV 2016-2017 et leurs animateurs

- ❖ Une Métropole Haute Qualité de vie : animateur : Matthieu Logeais
- ❖ Une Métropole Séduisante : animateur : Michel Peyrat.
- Une Métropole innovante : animatrice : Régine Charvet-Pello
- ❖ Une Métropole du Débat Public : animatrice : Claude Ophèle-Rossetto
- ❖ Une Métropole pour mieux manger, mieux se nourrir : animateur :
 Kilien Stengel
- Un Open data pour le territoire métropolitain : animateur : Antoine Dupré
- ❖ La révision du SCOT : co-animateurs : Bertrand Neyret et Christophe Demazière
- Une Métropole Intelligente : la vie étudiante : animatrice : Béatrice Delaunay puis Patrick Hibon de Frohen
- ❖ Une Métropole plus accueillante pour les entreprises : coanimateurs : Gérard Vincent et Julien Dargaisse
- ❖ La révision du Contrat Régional de solidarité Territoriale : coanimateurs: Roger Mahoudeau et Jean-Michel Bodin
- ❖ La révision du Programme Local de l'habitat : animateur : Patrick Gaudray







Kilien Stengel



Patrick Gaudray



Michel Peyrat



Régine Charvet-Pello



Mathieu Logeais



Gérard Vincent



Bernard Neyret



Christophe Demazière



Julien DARGAISSE



Partick Hibon de Frohent



Béatrice Delaunay



Claude Ophèle-Rossetto



Des auditions régulières

- Jean Rossetto, Professeur des Universités Emérite
- Grégoire Simon, DG Tour(s)Habitat
- Philippe Vendrix, Président de l'Université
- Marc Desmet, VP Université de Tours
- Jean Luc Galliot, VP Tours métropole
- Frédéric Augis, VP Tours Métropole
- Christophe Bouchet, VP Tours Métropole
- Thibault Coullon, VP Tours Métropole
- Jacques Letarnec, VP Tours Métropole
- Christian Gatard, VP Tours Métropole
- Wilfried Schwartz, VP Tours Métropole
- Cathy Münsch-Masset, VP Conseil Régional Centre Val de Loire (CRVL)
- Dominique Rouller, VP CRCVL
- Dominique Lemoine, CEA
- Charles Fournier, CVP CRCVL
- Frédéric Julian, TMVL
- Frédéric Tallois, SMAT



Michel Peyrat et Christophe Bouchet



Emmanuel Lionnais (Dev up), Guillaume Carpentier et Olivier Gaborit (ALDEV)





Roger Mahoudeau et Pierre Chezalviel



Jérome Finot, Nicolas Poisson, Ingrid Rey, Stephane Coche-Holin



Grégoire Simon



Frédéric Augis



Jean Luc Galliot, Mathieu Logeais et Loïc Vaillant



Dominique Rouller et Jean Michel Bodin



Marc Desmet, Université François Rabelais de Tours



Marie Gassie et Valérie Sécheret



Les productions du CODEV, issues des saisines et auto-saisines, dans un programme de travail coélaboré avec la Métropole lors des rencontres entre les 2 présidents (en ligne : codev.tours-metropole.fr).

- Premières préconisations du CODEV sur le projet métropolitain
 octobre-décembre 2016
- ❖ Avis sur la stratégie locale de prévention des risques d'inondation -16 décembre 2016
- Avis sur la révision du contrat régional de solidarité territoriale
 (2014-2019) 28 mars 2017
- Avis sur le Schéma touristique de Tours Métropole Val de Loire
 22 juin 2017
- Recommandation « Tarification étudiante des transports en commun : TMVL doit mieux faire » - 22 juin 2017
- Avis sur le programme local de l'habitat (2018-2024p)- 22 juin
 2017
- Conclusions « Quel Open Data pour quel territoire ? » 6 juillet
 2017
- Avis sur la stratégie d'attractivité économique de Tours Métropole, des EPCI, du département et de l'ensemble des acteurs économiques du territoire tourangeau – 5 décembre 2017
- Hackathon Student Friendly « Quelle ville accueillante pour les usagers de l'enseignement supérieur ? Dans quel lieu ? Quels services pour quels usages ?









TOURS METROPOLE

Le schema touristique de Tours Metropole vid de Loire

Le schéma touristique de Tours Métropole val de Loire

Regenters: Insu lat Bêters de Avent Person plante de Séance gélétière du 22 juin 2017

TOURS METROPOLE

Tarification étudiante des transports en commun: TMVL doit mieux faire

RECOMMANDATION du CODEV à Monsieur le Président de Tours Métropole Val de Loire

Séance pénière du 22 pins 2017
AVIS AUOPTE A. L'UNAMINTE

CODEY
TOURS METROPOLE
VAL DE LOIRE

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2018-2024
LE PROGRAMME
LOCAL DE L'HABITAT 2018-2024
Rapporteur': Patrick GAUGRAY PLEMIERE DU 22 juin 2017

CODEV
TOURS METROPOLE

quel open data pour quel territoire?

Authors & Fritte - & data gen das par set ser series.

Authors & Fritte - & data gen das par set series. 7 + Regioner data pour quel territoire?

Authors & Fritte - & data gen das par set series. 7 + Regioner data pour quel territoire ?

Authors & Fritte - & data gen das par set series. 7 + Regioner data pour quel territoire ?

Authors & Fritte - & data gen data pour quel territoire ?





Hackathon Student Friendly

Quelle ville accueillante pour les usagers de l'enseignement supérieur ? Dans quel lieu ?

Quels services pour quels usages ?

Build au de libre de 19 of 20 constitute 2017

Source de libre de 19 of 20 constitute 2017

Source de libre de 19 of 20 constitute 2017

Source de libre de 19 of 20 constitute 2017

Source de libre de 19 of 20 constitute 2017

Source de libre de 19 of 20 constitute 2017

Source de libre de 19 of 20 constitute 2017

Source de libre de 19 of 20 constitute 2017

Source de libre de 19 of 20 constitute 2017

Source d



Les temps forts du CODEV

Les mardis du CODEV de septembre 2017 : formation à la démocratie participative

La démocratie participative renvoie à des procédures, des instruments et des dispositifs qui visent à promouvoir la participation des citoyens dans la prise de décisions, dans la gestion et le contrôle des affaires publiques. Elle pose aussi de nombreuses questions sur la relation entre citoyens, élus et experts. Quel est le rôle de chaque acteur? Quels sont les sujets sur lesquels il convient de solliciter les citoyens? Sous quelle forme sollicite-t-on les citoyens? Qui est à l'origine des démarches participatives ? Comment peut-on assurer le bon déroulement des démarches ? Quels sont les apports de la démocratie participative dans l'amélioration de l'action publique et de la vie en société ? A partir de ces questions et au moyen d'un support pédagogique mis à disposition par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, Claude Ophèle et Bruno Olivier, membres du CODEV ont animé une série de quatre séances de formation tous les mardis soirs de septembre à Start'in box, la pépinière d'entreprises du Sanitas. Ces ateliers-débats étaient ouverts au public, aux instances de démocratie participative du territoire ainsi qu'aux membres du CODEV. Une vingtaine de personnes s'est ainsi retrouvée à chaque séance.



Écartant d'emblée l'opposition avec la démocratie représentative et la démocratie directe, les animateurs ont choisi de porter les débats sur la démocratie technique et la capacité citoyenne à se prononcer sur des questions complexes : les

forces vives doivent pouvoir, fortes de leur *expertise d'usage*, contribuer à l'évaluation des politiques publiques. Les citoyens doivent ainsi pouvoir éclairer les sachants sur les besoins de la société civile. Il ne faut pas cependant occulter les limites de cet exercice participatif dès lors que celui-ci requiert moyens, temps d'acculturation, et information, pour pouvoir formuler des contributions reposant sur une parole collective, construite sans précipitation.



La collaboration entre le CESER et les CODEV de la région Centre Val de Loire



Séance plénière du CESER du 16 octobre 2017. Présentation du rapport « Vers la démocratie permanente ».

Dans son rapport «
Vers la démocratie
permanente », le
CESER formule
4 préconisations
auxquels le CODEV
de TMVL souscrit :

- Renforcer les corps intermédiaires
- Prendre le temps de construire une parole collective, organiser des concertations sur un temps long.
- Favoriser la concertation en amont, une plus-value pour la décision politique : la concertation doit être engagée lors de l'expression des besoins, et non uniquement lors du choix des solutions.
- Organiser un tandem entre le CESER et les CODEV.

Des échanges réguliers entre le CESER et les CODEV sont désormais organisés.



Éric Chevée, Président du CESER et Loic Vaillant, Président du CODEV





Un hackaton pour une métropole students friendly: Quelle ville accueillante pour les usagers de l'enseignement supérieur? Dans quel lieu? Quels services pour quels usages? »

A la question « comment attirer plus d'étudiants et fidéliser les jeunes talents sur le territoire de la Métropole ? » le CODEV, en séance plénière le 16 décembre 2016, avait formulé des propositions permettant d'améliorer l'accueil et l'employabilité des



étudiants. Pour faire de Tours un territoire métropolitain du savoir, le CODEV avait alors préconisé que Tours Métropole Val de Loire affirme une stratégie de territoire et décline une

politique publique métropolitaine qui fédère les acteurs et producteurs de la formation. Plusieurs pistes de travail ont été suggérées, dont notamment la création d'un lieu totem (maison de

l'étudiant couplée à une plate-forme numérique) permettant l'accueil, l'animation, l'insertion et la valorisation des filières afin d'accompagner les étudiants dans leur vie, leurs projets de vie et renforcer leur employabilité.



Afin de tester cette hypothèse, il a été décidé de conduire une action pilote avec l'École supérieure des beaux-arts TALM-Tours visant à explorer la relation entre la ville et les usagers de l'enseignement supérieur. Les 09 et 23 novembre, une cinquantaine de personnes issues du monde de l'éducation tourangelle se sont réunies à la pépinière d'entreprises Start'in Box au Sanitas pour discuter de perspectives relatives à une métropole plus accueillante à l'égard des apprenants. Ainsi, des étudiants ou apprenants des différents centres de formation de la métropole (Université François Rabelais, CFA, IUT et des différentes écoles spécialisées), des professionnels liés au monde de l'enseignement supérieur



(représentants des établissements d'enseignement, d'associations d'aide au logement, du CROUS, de la Métropole, etc...) ont fait preuve d'intelligence collective en suivant la technique du design de service, en conduisant une réflexion métropolitaine sur l'enseignement supérieur dans le territoire et l'impact d'un lieu fédérateur et répondant aux attentes des 10% de la population que représentent les usagers de l'enseignement supérieur. Plusieurs pistes de réflexion sont sorties de cette réflexion collective : développer une identité métropolitaine sur le thème d'un territoire student friendly, penser un lieu sous différentes formes possibles, et décliner des services d'accompagnement et de 1ère nécessité.

Une IDENTITÉ : Tours Val de Loire, la métropole étude ! Fédérer des services métropolitains pour l'ensemble des apprenants Tous ceux qui ont un projet d'étude dans la métropole tourangelle : du lycéen au salarié en formation Des SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT > Faciliter > Aider > Faire se rencontrer / partager Des SERVICES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ > Accueillir / héberger / nourrir > Soigner > Transporter > Favoriser le lien avec le travail Des STRUCTURES | MORATICANE | MORATIC





Loïc Vaillant, Président



Marie Gassie, Vice-Présidente

Collège économie

AUGEREAU Gilles
BEAUDOIN Marie Estelle
BERTIN Nathalie
BOSCHET Agnès
BOUGET Yves
DE L'ESPINAY Aurélie
DUPRÉ Antoine
HERVÉ Emmanuel

LOUBRIEU GABORIEAU Johanne MOREAU Caroline PINARD Guillaume POIRAULT GAUVIN Géraldine POUESSEL Stéphane REY Ingrid SENSENBRENNER Sylvain

Collège éducation

BERTIN Nicolas
BOUHNIK Malika
CHAROTTE-LEMOINE
Catherine
CHERADAME Christelle
DUBOIS Marie
ERIAU Cécile
GOUJON Henri
HIBON DE FROHEN
Patrick

MALLET Aurore
MANSON Corinne
NZINDA ESSOME Pierre
POISSON Nicolas
RENAUD Michèle
SARRAZIN François
STENGEL Kilien
VENDRIX Philippe



Collège environnement

Brunet Anne-Marie COCHE HOLIN Stéphane LOGEAIS Matthieu LORIAU Julie OLIVIER Bruno PICADO Laurence PINTENS Anthony PUAUD Paul-Émile RIBEYRE Nicolas RICHARD Pierre SIMON Grégoire THEPAUT Nicolas TRIOLLET Jean-Luc

Collège socio professionnel

CROZET François-Xavier
CUZZONI Mauro
DEPLOBIN Stéphane
FERTEUX Géraldine
FOINE Gilles
GIRARD Temanuata
HAACK Georges
HAMELIN Grégoire
HIBERT Bernard

LE ROY Vincent
MALAGU Dominique
MARCEUL Marie
MOINDROT Gilles
ROBIN Jean-Claude
SIONNEAU Éric
SIONNEAU Guy
VINCENT Gérard

Collège solidarités

ALLAIN Jean
BERTRAND Elena
BODIN Jean Michel
CHAPON Claudine
CHARVET-PELLO Régine
CHEZALVIEL Pierre
DALMASSO Richard
ÉTIENNE Thérèse

LE MOINE Bertrand LESTOQUOY Pierre PERES Jean-Jacques ROUHANI Mehrzad SITTER Sabine TISSIER Anne-Laure TOUPIN Jean-Louis

Collège territoires

COUDERT Robert
COULLON Nathalie
DARGAISSE Julien
DELANEAU Benoit
DELORAINE Brice
DESPREZ Colette
FAUCOMPRE Christian
FORTUN Sylviane
FRESLON François
GAUDRAY Patrick
GAULT Isabelle
GORGUES André

HARTMANN Jean-François HIDALGO Céline ITIER Marie-Pierre JEAN Michel LUTHRINGER Jean-Pierre PATOIS Michel PEYRAT Michel PEZZANI Robert ROBIN Pierre TAFANI Roselyne



Collège personnes qualifiées

BARRACO Jean-Pierre BOISNARD Olivier DOYER Daniel DUTREIX Jean-Luc FINOT Jérôme GARRIDO Gérard GASSIE Marie LECUIROT Marie-Pierre LEDUCQ Divya
MAHOUDEAU Roger
NEYRET Bertrand
OPHELE ROSSETTO
Claude
SAUNIER Eric
VAILLANT Loïc









Conseil de développement de Tours Métropole Val de Loire

60, avenue Marcel Dassault CS 30 651 - 37206 TOURS CEDEX 3

Courriel : codev@tours-metropole.fr site web : codev.tours-metropole.fr